



La voix des foundis

Oct 2012, n°84

Rue Sarahangué,
97600 Mamoudzou

Tel/fax: 0269618978

GSM : 0639949076 /
0639064104

Courriel: snu976@snuipp.fr

Des avancées notables

Le gouvernement a démontré qu'il a pris très au sérieux la revendication des enseignants du premier degré, en dépêchant dans notre département des éminents hauts fonctionnaires.

Les rencontres qui ont eu lieu avec la mission d'inspection générale constituent pour le SNUipp/FSU Mayotte une grande avancée pour la « mise en œuvre » de l'indexation des salaires.

La deuxième réunion a été très importante : les inspecteurs généraux ont d'ailleurs laissé entendre que, malgré la diversité de positions des organisations qui ont été auditionnées, les scénarii qui seront proposés tiendront compte des positions du SNUipp/FSU Mayotte.

Le SNUipp/FSU Mayotte peut donc considérer que ses exigences ont été entendues et estime que la mission a bien saisi la légitimité des demandes des enseignants du premier degré et l'impatience de voir l'égalité Républicaine se concrétiser.

Par conséquent, compte tenu de l'engagement du Président de la République à mettre en place l'indexation des salaires « *le plus rapidement, c'est-à-dire d'ici la fin de l'année ou le début de l'année prochaine* », le SNUipp Mayotte souhaite qu'au mois de novembre le gouvernement arrête au moins un échéancier sur la mise en place du coefficient de majoration.

En effet, les enseignants du premier degré ne peuvent plus attendre d'éventuels arbitrages du gouvernement qui s'étireraient dans le temps. Les discussions engagées doivent très rapidement aboutir à des annonces.

Courrier adressé au Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre,

Le SNUipp/FSU Mayotte a pris acte de la volonté de l'Etat d'honorer l'engagement du Président de la République sur la majoration du traitement à Mayotte et salue la détermination du gouvernement d'apporter rapidement des réponses concrètes à ce dossier.

Les rencontres qui ont eu lieu tout récemment avec l'Inspecteur Général des Finances, les Inspecteurs Généraux de l'Administration et l'Inspecteur Général des Affaires Sociales en charge d'étudier les conditions et les modalités de mise en place de cette majoration étaient une étape importante.

Le SNUipp/FSU Mayotte estime que les réunions se sont déroulées dans un climat serein et constructif: les inspecteurs généraux ont paru très attentifs à nos remarques ainsi qu'à nos propositions.

Pour le SNUipp/FSU Mayotte, l'indexation des salaires doit prendre effet au plus tard en janvier 2013 pour les fonctionnaires de l'Etat conformément aux engagements de l'actuel Président de la République. De plus, comme l'a écrit le ministre des outre-mers le coefficient de majoration doit tenir compte du principe « *d'équité entre les collectivités ultramarines* ».

Compte tenu de ces engagements; mettre en place l'indexation des salaires « *le plus rapidement, c'est-à-dire d'ici la fin de l'année ou le début de l'année prochaine* »; des décisions concrètes doivent être prises avant la fin de l'année en cours.

De plus, notre syndicat demande que le gouvernement arrête très rapidement un échéancier sur la mise en place du coefficient de majoration.

Le SNUipp/FSU Mayotte est conscient des difficultés de ce dossier et a déjà démontré sa capacité à dialoguer. Pour autant, notre organisation souhaite que l'Etat note la légitimité et l'impatience pertinente des enseignants du premier degré.

COMPTE-RENDU ENTREVUE MGEN-FSU mardi 11 septembre 2012

Pour la FSU

MULLER Frédéric : Secrétaire Départemental
PORT-SAID : Secrétaire adjoint SNUIPP
MIAUX Stéphane : SNUIPP

Pour la MGEN

CREISSEN Bernard : Administrateur national MGEN
JUHEL Luc : Membre du bureau national MGEN
COLLAVOLI Jean-Pierre : Délégué MGEN REUNION

Présentation des missions envisagées :

Mayotte étant un nouveau département il devient nécessaire d'envisager une prestation MGEN équivalente aux autres départements. Ainsi l'objectif étant de pouvoir adhérer à une MGEN départementale et non plus à la Section Extra-Métropolitaine. Les rencontres positives avec différentes instances (Vice-rectorat, Ordre des médecins, Caisse de sécurité sociale mahoraise, Ordre des pharmaciens...) laissent espérer une concrétisation effective de ce projet sur un échéancier d'environ six mois.

Projet d'installation d'une représentation de la MGEN à Mayotte de façon permanente. Cela pourrait se faire d'ici un an à un an et demi.

Les moyens et les objectifs pour y parvenir sont divers :

Pouvoir établir des conventions avec le corps médical
Installer une connivence avec le monde syndical dont la MGEN est issue
Projet mutualiste de s'enrichir au contact des uns et des autres
Organisation dès début 2013 d'une réunion d'information suivie d'une sollicitation des personnes qui seraient partie prenante

Informations diverses :

Carte vitale : Mayotte n'est pas agréée pour la carte vitale mais les choses devraient évoluer dans le semestre qui vient

Retour d'anciens adhérents au sein de la MGEN. Cela pourrait être envisageable avec un droit d'entrée qui compenserait les absences de cotisations. Mais il y aurait sans doute un examen sur la situation particulière de Mayotte.

La MGEN est demandeuse de toutes données statistiques par niveau d'enseignement.

Cette première entrevue qui s'est déroulée dans un excellent climat et un désir des deux partis d'œuvrer dans la même direction. Cette convergence de vue laisse augurer une poursuite prometteuse de cette démarche.

CALENDRIER DES REUNIONS THEMATIQUES AVEC LE VICE RECTORAT

Formation initiale et continue des personnels: 15, 20 et 26 novembre

Place et rôle des conseils des maîtres, conseils d'école, projets d'école, projets et contrats d'objectifs de circonscriptions: 4, 11 et 18 décembre

Rythmes scolaires 1er degré: 17, 24 et 31 janvier

Socle commun: 14, 20 et 27 février

Numérique: 26 mars, 15 et 22 avril

Évaluation de la performance: 16

ORIENTATION NATIONALE FSU

Du 8 au 22 novembre, la FSU organise une consultation nationale pour définir ses orientations.

Tous les syndiqués du SNUipp/FSU Mayotte peuvent trouver les propositions diverses dans la revue « POUR » et à s'exprimer, en votant au local de Mamoudzou.

Le vote par correspondance est

Calendrier des réunions d'information syndicale du SNUIPP Mayotte

Mercredi 7 novembre à Mamoudzou (local syndical) : Formations , ...

Mercredi 28 novembre à la Mairie de Chirongui : Congé administratif, Permutations informatisées, conseils et projets d'école, scolarisation, rythme scolaire, ...

Mercredi 5 décembre à Mamoudzou (SMIAM) :Avancement PE/ IERM, scolarisation, rythme scolaire, ...

Mercredi 30 janvier à la Mairie de Tsingoni : socle commun, liste d'aptitude PE, mouvement (disponibilité, congé formation, Ineat-Exéat, détachement), AEFÉ, ...

Mercredi 6 février à Mamoudzou (local syndical) : mouvement (disponibilité, congé formation, Ineat-Exéat, détachement), ...

Mercredi 26 février à Mamoudzou (local syndical) ;TICE, inspection, avancement HC, ...

Mardi 19 mars à la MJC Mtsamboro ; TICE, inspection, avancement HC, ...

Mercredi 17 avril à la Marie de Koungou : retraites, mouvement (contractuels), ...